

Plus de 400 foyers de Guénange ont bénéficié d'aides pour acquérir des récupérateurs d'eau

La commune de Guénange, près de Thionville, a soutenu l'achat de récupérateurs d'eau pour les particuliers. Cette initiative lancée en 2023 a été concluante et reconduite en 2024. Plus de 400 foyers en ont profité sur les deux années.

Andréa Lamy - 19 mars 2025 à 06:05 - Temps de lecture : 2 min

|



Le dispositif a permis d'acquérir des récupérateurs d'eau à bas prix pour les Guénangeois en 2023 et 2024. Photo Frédéric Lecocq

En 2023, la municipalité de Guénange avait mené une opération afin d'encourager les particuliers de la commune à s'équiper en récupérateurs d'eau. Sur inscription, les habitants s'étaient engagés à l'installation d'un réservoir de 300 litres chez eux. Le particulier intéressé pouvait en bénéficier pour 10 euros. Et la mairie prenait en charge la différence du coût.

Victime de son succès, l'opération s'est poursuivie l'année suivante. 40 000 euros puis 17 250 euros avaient été alloués respectivement pour 2023 et 2024. La commune avait bénéficié de subventions notamment auprès de la Région Grand Est et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse. Au total, plus de 400 foyers guénangeois ont pu profiter des deux opérations menées. La limitation était fixée à un seul récupérateur par foyer.

« L'initiative avait très bien fonctionné en 2023. Les habitants ont continué à nous contacter encore trois mois après pour bénéficier du dispositif. Nous avons donc décidé de réitérer l'opération au budget de 2024 pour les personnes qui s'étaient inscrites après la livraison du dernier récupérateur d'eau. Nous avons donc relancé une campagne de communication sur le

sujet. On avait eu à nouveau des Guénangeois intéressés par ce dispositif », explique Pierre Tacconi, maire de Guénange.

Sensibilisation

À travers cette opération, l'idée était de sensibiliser les habitants sur une consommation différente de l'eau. « Chaque goutte d'eau que l'on n'ira pas tirer sur le réseau permet d'économiser la ressource. Celle-ci ne coûte rien de plus que le temps pour la collecter avant de l'utiliser », ajoute le maire.

Aujourd'hui, le dispositif n'est plus d'actualité. « Il s'est presque essoufflé naturellement. Nous avons environ 2 000 foyers individuels sur la ville. C'est un beau ratio en étant à un peu moins d'un quart de foyers ayant bénéficié du dispositif. L'installation de récupérateurs d'eau est plus compliquée dans les logements collectifs », indique-t-il.

Certains bâtiments communaux comme des écoles ont également été couverts par des récupérateurs d'eau.